

LES MESURES SOCIALES

Trouver les alternatives qui s'offrent à votre entreprise

SI LES DIFFICULTÉS SONT PONCTUELLES

- suivi rigoureux des indicateurs sociaux (ratio masse salariale/niveau activité),
 - réduction de la main d'œuvre intérimaire et épuration des compteurs CP, RTT, crédit d'heures,
 - report de paiement des charges sociales,
 - recours au dispositif de chômage partiel (fiches pratiques à disposition),
 - aménagement des contrats de travail,
 - optimisation et adaptation des compétences détenues dans l'entreprise
- comme gestion curative de la crise :
- analyse des compétences : formalisation des métiers, réflexion sur la polyvalence comme moyen d'ajuster ou d'adapter les savoirs-faire à l'évolution de l'activité de l'entreprise,
 - actions de formation pour renforcer les compétences pour l'évolution de l'activité.

SI LES DIFFICULTÉS SONT DURABLES

- plan de départ volontaire,
- licenciement économique individuel,
- plan de restructuration ou plan social pour réajuster définitivement la masse salariale au volume d'activité.



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr